

même que dans les régions de la rivière à la Pluie, Kenora et la baie du Tonnerre (Ontario). A Cochrane, ils soufflèrent surtout du nord, mais dans la péninsule d'Ontario, où les grands vents et les bourrasques régnèrent de seize à vingt-deux jours, la direction dominante fut le sud-ouest. La tempête du 21 atteignit une vélocité de 48 milles à l'heure à Toronto et à Longue Pointe. Dans Québec et les provinces maritimes, les grands vents et les bourrasques furent à peu près quotidiens. leur direction générale, dans la vallée du St-Laurent étant le sud-ouest; dans le golfe et sur les côtes de l'Atlantique, c'étaient l'ouest et le nord-ouest. La tempête du 14 et du 15 dépassa 60 milles à l'heure à Anticosti, pointe sud-ouest et pointe Lepreaux.

A l'exception de l'île Vancouver, de quelques portions d'Ontario et des provinces maritimes, les apparitions du soleil furent inférieures à leur durée normale, l'écart en moins étant très marqué dans l'Alberta septentrional et la Saskatchewan méridionale.

FÉVRIER.

Température.—Dans la totalité du Canada, sauf une portion du Yukon, la moyenne de température fut inférieure à la normale. Les écarts les plus considérables, se chiffrant par 10° et 12°, se produisirent à Quesnelle, Colombie Britannique, à Halkirk, Alberta, à Meota et Melford, Saskatchewan, à Kenora, Savanne, White river, Coldwater, Haliburton et Kinmount, Ontario. Dans la plus grande partie de la Colombie Britannique, d'Ontario, de Québec et des provinces maritimes, la différence en moins fut en général d'environ 5°, mais dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, d'environ 8°.

Précipitations.—Dans la plus grande partie de la Colombie Britannique, dans Ontario, Québec et les provinces maritimes, les précipitations furent inférieures à la normale, tandis que dans les provinces des prairies, elles varièrent beaucoup, étant le plus souvent en excès. En Nouvelle-Écosse, on constate un excédent sur le littoral oriental, mais des déficits minimes dans l'intérieur, sur les rivages de la baie de Fundy et du bassin de Minas.

Vents et insolation.—En Colombie Britannique, il y eut deux ou trois jours de bourrasques d'ouest et trois autres jours de grands vents soufflant de l'est. Dans les provinces des prairies et l'Ontario, l'ouest et le nord furent la direction dominante. Dans l'Alberta, la bise se fit rarement sentir, mais elle souffla de cinq à sept jours dans la Saskatchewan, y compris une bourrasque, et huit jours en Manitoba, prenant les proportions d'une tempête de un à trois jours. Dans Ontario, on compta vingt jours de grands vents ou tempêtes, celles-ci se faisant surtout sentir au sud de la province. Dans Québec, la direction dominante fut le sud-ouest dans la vallée du St-Laurent et le nord-ouest à son estuaire. Les bourrasques durèrent de sept à onze jours et les grands vents, de dix à douze jours.

La durée des apparitions du soleil enregistrées pendant le mois dépassa légèrement la normale dans Ontario, l'ouest de Québec, le sud du Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard. Dans la plus grande partie de l'ouest du pays, on constata, au contraire, une diminution de dix pour cent ou plus.

MARS.

Température.—Dans la plus grande partie de la Colombie Britannique et de l'Alberta, la moyenne de la température resta, de 2° à 6°, au-dessous de la normale, mais dans la Saskatchewan et le Manitoba, il y eut un excédent à peu près égal. Dans le nord d'Ontario, à partir de Port Arthur en se dirigeant vers l'est, dans Québec, moins la région de l'Abitibi, et dans les provinces maritimes, la température a oscillé entre la normale et 3° au-dessous. Dans la plupart des comtés de la péninsule d'Ontario, le thermomètre marqua 3° environ au-dessus de la normale.

Précipitations.—Au nord de la Colombie Britannique, les précipitations dépassèrent considérablement la normale; au sud, les écarts, en plus ou en moins, furent très minimes. Dans les provinces des prairies et les provinces maritimes, il y eut un déficit sensible; au contraire, dans les régions les plus septentrionales d'Ontario et de Québec, on constata un excédent appréciable; dans la péninsule ontarienne, l'écart en sus fut général, mais minime.